

n° 33
Juin
2014

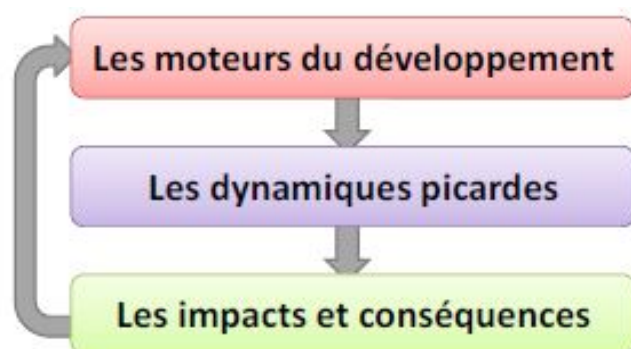
Quelle Picardie en 2030 ?

Les dossiers de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de PICARDIE

Après avoir réalisé en 2012, un diagnostic des territoires picards et une synthèse des enjeux au regard des objectifs de la transition écologique, la DREAL a engagé une étude Prospective sur les évolutions possibles des territoires picards dans les 20 prochaines années. Cette démarche organisée suivant un mode participatif a associé les autres administrations régionales (SGAR, INSEE, DIRECCTE...) et impliqué les services départementaux à travers des ateliers constitués pour chaque territoire.

L'étude s'est déroulée en 3 phases successives :

- la réalisation d'un **diagnostic du fonctionnement de la Picardie** et une analyse des tendances en cours. Ce diagnostic réalisé selon une approche systémique a permis d'identifier les moteurs du développement régional, d'analyser les dynamiques qu'ils génèrent et de mesurer les impacts et conséquences de ces dynamiques



- la construction sur la base du diagnostic et des tendances identifiées, de **trois hypothèses de développement de la Picardie** et des territoires infrarégionaux

- la proposition de pistes d'actions publiques appuyées sur **3 axes** déclinées en **12 défis** et visant à constituer un cadre commun permettant aux territoires de s'inscrire dans le modèle de développement qui leur paraît le mieux adapté à leurs spécificités tout en s'engageant dans la transition écologique.



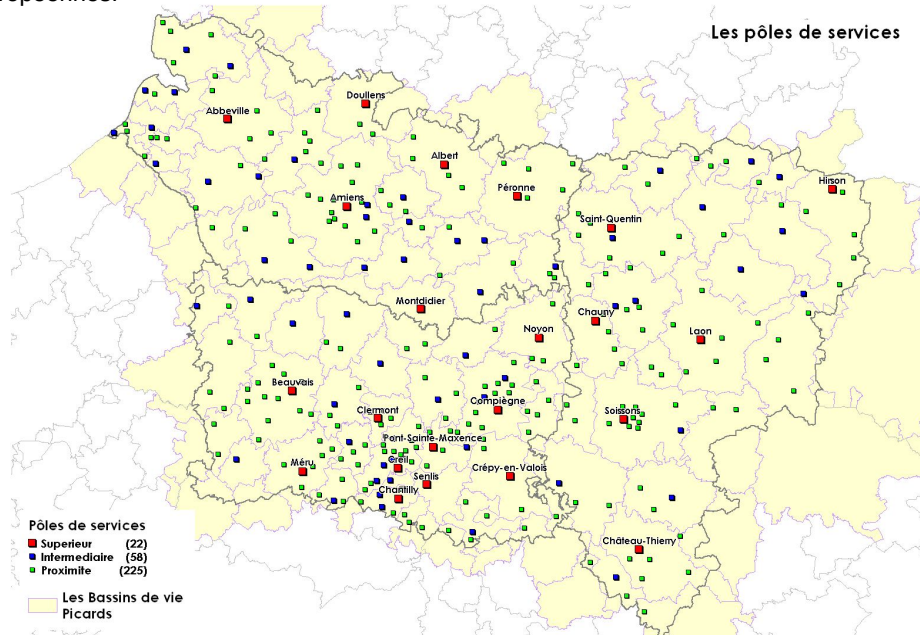
1 – Diagnostic de fonctionnement du territoire régional

La Picardie offre traditionnellement une image à la fois industrielle (voire industrielle) et agricole, manquant de notoriété particulière. La région a pourtant une position de carrefour au cœur de la grande région du Nord Ouest européen, à proximité des grands attracteurs (Londres, Bruxelles, Paris, la Ruhr) et de leurs marchés. Cette situation, qui peut la rendre attractive d'un point de vue résidentiel et productif, tend aussi à faire de la Picardie un « territoire d'interstice » subissant des influences extérieures fortes. Cette situation peut être un atout à condition de faire émerger les conditions nécessaires pour en profiter, ou un facteur handicapant si la région n'est considérée que comme espace de transition.

1.1 - une région marquée par un développement équilibré entre petites villes et espaces ruraux, et par la diversité de ses territoires

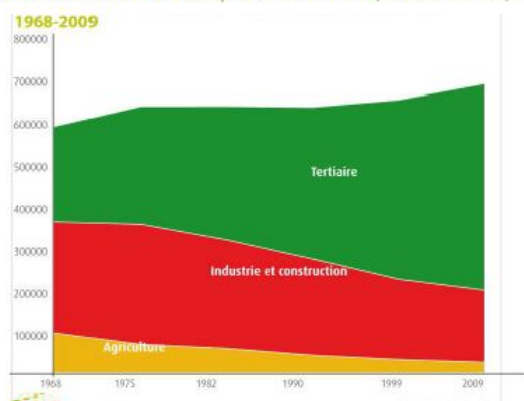
La Picardie se caractérise par une densité de population relativement faible, cinq agglomérations ayant plus de 50 000 habitants, entre deux entités densément peuplées que sont l'Île-de-France et le Nord-Pas de Calais. On note cependant de grandes différences entre les secteurs totalement ruraux (en particulier dans l'Aisne), les pôles urbains très denses et les secteurs en cours de périurbanisation (en particulier dans l'Oise).

Contrairement à la moyenne nationale (hors agglomération parisienne) où 71% des emplois salariés sont concentrés dans les villes qui accueillent 55% de la population, en Picardie un peu moins de 6 emplois sur 10 sont situés dans les pôles urbains, où vivent seulement 37% des Picards. L'armature picarde est donc caractérisée par sa ruralité et une certaine dispersion des emplois et des habitants en dehors des principaux pôles. Le renforcement de la gouvernance territoriale, qui prend en compte les spécificités locales, constitue un enjeu pour inscrire la Région dans les dynamiques des grandes métropoles européennes.

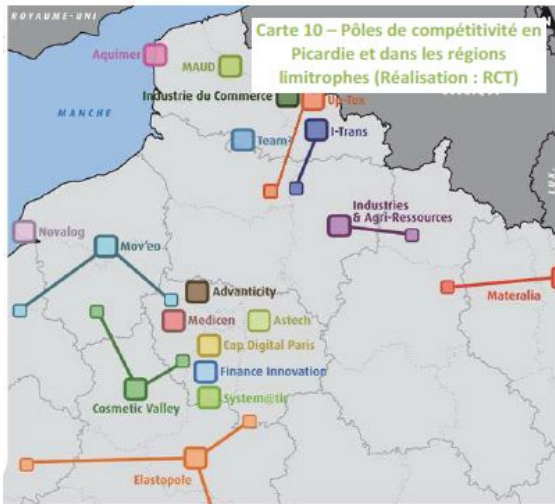


1.2 - une désindustrialisation impactant fortement les territoires picards mais une stratégie régionale de l'innovation ambitieuse

Figure 11 – Evolution de l'emploi salarié privé par secteur d'activité en Picardie entre 1968 et 2009 (Source : RGP INSEE, réalisation RCT, 2012)



De par son passé industriel et agricole, la Picardie est caractérisée par un semis de petites villes et de bourgs. Toutefois, ces villes « à taille humaine » sont fragiles : globalement, les villes centres des agglomérations picardes n'ont pas connu l'essor enregistré en France alors que la majorité des campagnes picardes connaît des évolutions démographiques positives. Hormis Amiens, capitale régionale, 11 villes moyennes structurent la Picardie mais subissent l'influence grandissante de pôles extérieurs (Paris, Reims...). La fragilité du maillage territorial impacte l'accès aux services pour les populations et risquent d'aggraver leur précarité et vulnérabilité.



La région présente cependant de véritables opportunités pour son développement économique elle est notamment impliquée dans deux pôles de compétitivité à vocation mondiale, i-Trans et agroressources, qui visent à améliorer son positionnement dans la recherche, le développement et l'innovation.

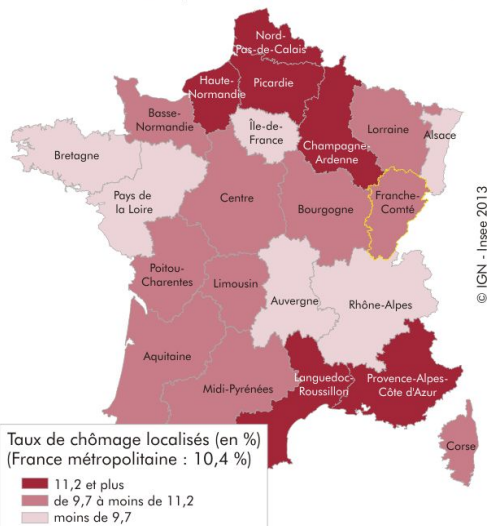
Les liens entre la stratégie régionale pour la recherche, la politique de formation et le tissu économique présentent un enjeu essentiel pour positionner la région dans une économie mondialisée.

1.3 - une démographie positive marquée par la jeunesse de la population, mais une situation sociale préoccupante

Différents indicateurs préoccupants traduisent une situation en voie de dégradation :

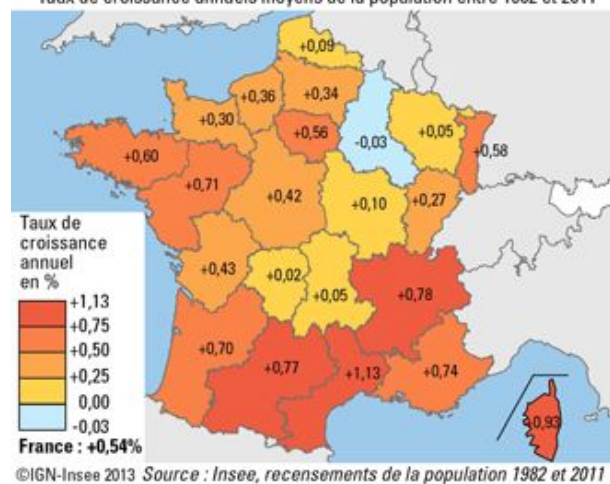
- marquée par un phénomène de désindustrialisation, la Picardie connaît un taux de chômage de deux points supérieur à la moyenne nationale (la plaçant parmi les régions où le taux de chômage est le plus élevé, derrière le Nord-Pas-de Calais) ;
- la Picardie se situe à la 21ème place des régions françaises, selon l'indicateur de santé sociale ;
- elle est la région française avec un écart maximal entre part de PIB (2,4 % du produit intérieur brut national) et part de revenu des ménages (2,9 % du revenu disponible brut national), rendant compte d'une réalité picarde : chaque jour, la Picardie envoie 16 % des actifs travailler dans une région limitrophe (principalement l'Île-de-France) ;
- les effets de la crise économique se font également sentir sur le niveau de bas revenus et ce, plus fortement dans les trois départements de la région qu'au niveau national. En 2009, 14,4 % des Picards (environ 272 000) vivent en deçà du seuil de pauvreté monétaire, c'est-à-dire avec moins de 954 d'euros par mois ;
- parmi les plus jeunes régions françaises, avec 26 % d'habitants de moins de 20 ans, la Picardie a aussi un des plus forts taux de jeunes en difficulté de lecture. Elle se démarque comme l'une des régions françaises que ses natifs quittent le plus.

Taux de chômage localisés par région en France métropolitaine au 1^{er} trimestre 2013



Source : Insee (Taux de chômage localisés [données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières])

En trente ans, la population picarde a progressé de 0,34% chaque année
Taux de croissance annuels moyens de la population entre 1982 et 2011



©IGN-Insee 2013 Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

1.4 - une situation stratégique au carrefour entre le Nord de l'Europe et l'Île-de-France

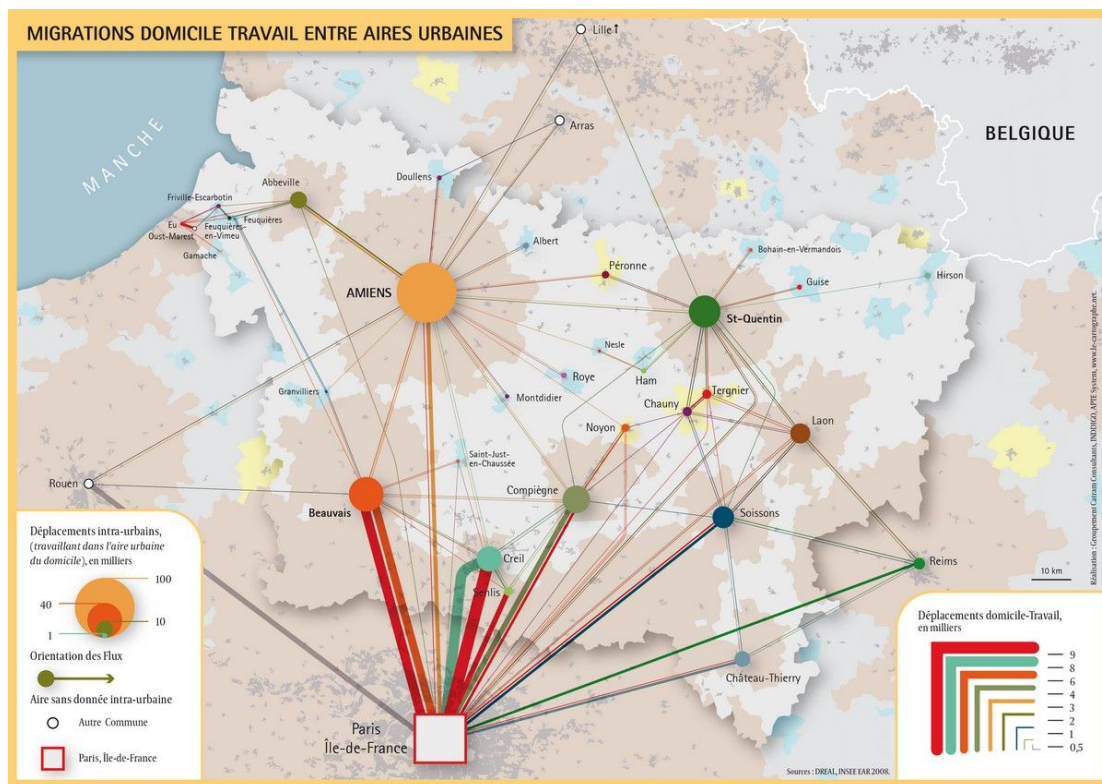


La position de la Picardie au sein du pentagone formé par les mégalopoles de l'Europe du Nord Ouest (Paris, Londres, Milan, Munich et Hambourg) place la région aux croisements des flux d'échanges.

Elle est ainsi traversée par un réseau de transport dense : avec un réseau autoroutier de qualité et la présence d'autoroutes structurantes, malgré un réseau national présentant quelques faiblesses. Sa proximité avec les réseaux de lignes à grande vitesse (gares de haute Picardie, de Roissy Charles de Gaulle et Reims), avec les aéroports de Roissy et de Beauvais et le projet de réseau fluvial interconnecté au bassin de Seine et au réseau de l'Europe du nord constituent des atouts pour le développement régional.

L'offre ferroviaire est également dense, avec une importante desserte TER.

Cet aspect conjugué avec une organisation spécifique du territoire (une armature assez rurale avec une dispersion des emplois et des habitants en dehors des pôles principaux) implique une vigilance sur les questions de mobilité et de transport. Les picards font les plus longs trajets domicile/travail avec 27 km/jour (contre 5 en moyenne au niveau national).

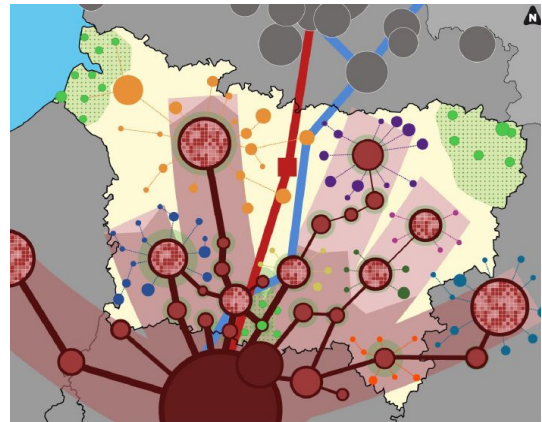


2 - Quelles sont les hypothèses de développement du territoire régional ?

La projection à échéance d'une vingtaine d'années des effets des tendances actuellement constatées conduit à trois hypothèses d'évolution possible du territoire :

- hypothèse 1 : un développement essentiellement basé sur des dynamiques interrégionales (au Sud l'Île de France, au Nord, le Nord Pas de Calais et le Nord Europe).

La croissance de l'Île de France et les projets liés au Grand Paris constituent un facteur d'attraction très puissant, qui conditionne une grande partie du contexte socio-économique picard. La proximité de la Picardie avec les territoires européens les plus dynamiques constitue également une opportunité pour la région. Le développement territorial visant à tirer le meilleur profil du positionnement de la Picardie prend notamment appui sur les réseaux structurants et sur le renforcement de certains pôles urbains. Il s'agit de l'engagement par les territoires d'actions visant à accroître leur attractivité résidentielle. Ce positionnement implique des investissements importants pour éviter la saturation des réseaux de transports collectifs et une organisation à grande échelle.



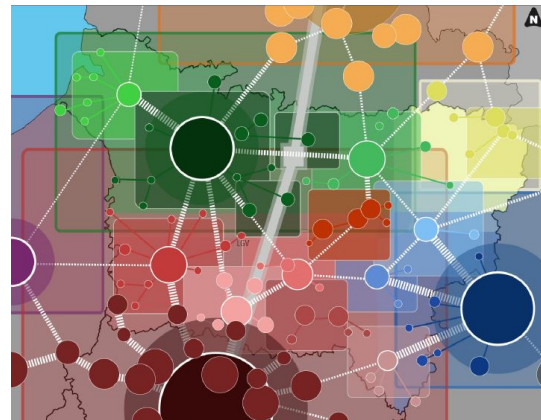
Toutefois, ce seul type de développement risque d'entraîner des dynamiques très hétérogènes entre les territoires selon leur degré de connexion aux principaux axes structurants et leur potentiel de développement d'une économie résidentielle forte. Il n'est donc socialement acceptable que si il s'inscrit dans des politiques d'aménagement menées à une échelle suffisante et appuyées par des moyens conséquents.

- hypothèse 2 : le renforcement des métropoles picardes

Ce développement se construit à partir d'un renforcement des réseaux de ville autour d'Amiens, de Reims et de Paris et Roissy. Parallèlement, le sud Picard se structure autour de Creil-Compiègne et de la vallée de l'Oise.

La Picardie s'ouvre également vers l'extérieur et s'intègre aux dynamiques économiques métropolitaines en valorisant ses savoir-faire industriels spécifiques.

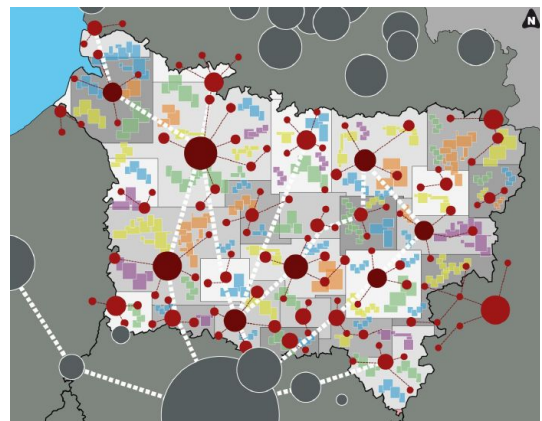
Cette mise en réseau des pôles Picards s'appuie sur le développement du réseau de transport collectifs à 2 échelles : des transports interurbains pour les relier à l'échelle interrégionale et des systèmes de transports garantissant un fonctionnement de proximité à l'échelle de chacun des bassins. En parallèle, des filières différenciées selon les ressources locales (énergies renouvelables, agroressources,...) se développent.



Cette hypothèse implique une forte recomposition de la gouvernance avec une montée en puissance des Régions ou des Métropoles dans un contexte de décentralisation renforcée. Elle suppose également le développement des logiques de coopération entre régions voisines.

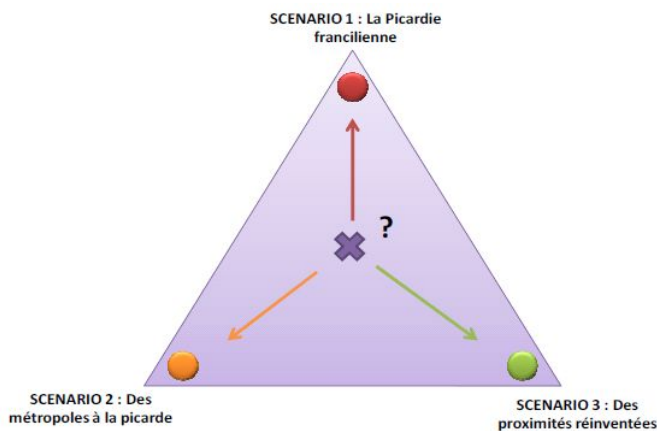
- hypothèse 3 : le retour à des échelles de proximité

Cette hypothèse donne la priorité à un fonctionnement recentré autour des bassins locaux et reposant sur la valorisation des ressources endogènes par le développement de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle, de l'autonomie énergétique et alimentaire et des circuits courts. déjà en œuvre dans certains territoires, tel que la Thiérache. Le fonctionnement de ces bassins locaux est assuré par des pôles bien desservis en services et en système de transports légers et de circulations douces.



Ce développement, valorisant les ressources locales dans un contexte de recul des échanges inter régionaux, et d'appauvrissement global des territoires peut également être une réaction générée par une crise économique. Cette stratégie de développement peut par ailleurs s'inscrire dans la continuité des stratégies de planification défensive que certains territoires mettent en œuvre face au risque de devenir « l'arrière cour » des régions limitrophes.

3 – Quelles politiques publiques en région ?



Chacune des trois hypothèses de développement ci-dessus présente une pertinence et un intérêt variables en fonction des spécificités des différents territoires picards.

Les politiques publiques régionales doivent donc prendre en compte ces différentes hypothèses et viser à donner un cadre commun de développement à l'ensemble des territoires tout en orientant la région vers la transition écologique.

Ce cadre commun de développement repose sur trois principes forts :

- la notion de souplesse et de résilience afin de s'adapter en permanence à un environnement sans cesse évolutif,
- une approche transversale permettant de renforcer la convergence et la cohérence des politiques en Picardie,
- le lien avec les politiques sectorielles et les différents leviers opérationnels mobilisables afin que la stratégie trouve son prolongement dans l'action des collectivités à différentes échelles.

En intégrant ces principes, les politiques publiques en Picardie pourraient s'organiser en **trois axes** relatifs à l'accompagnement des mutations économiques et sociales, à la construction de la Picardie en réseaux, à la robustesse et à la performance des bassins de vie Picards, ces trois axes étant déclinés en **12 défis** auxquels répondent des pistes d'actions.

Axe 1 : Accompagner les mutations économiques et sociales

Dans un contexte de fortes mutations économique, environnementale, démographique et sociales, il est indispensable de préparer la Picardie à anticiper les évolutions futures et à réduire sa fragilité aux crises en valorisant les atouts dont elle dispose. Les défis-actions proposées portent sur les conditions cadres de l'économie productive Picarde, ainsi que sur l'accompagnement des mutations économiques et sociales pour anticiper les changements et crises dans une perspective de résilience.

- **cibler l'action publique sur les moteurs économiques picards** : dans le contexte actuel de transition économique (tertiarisation de l'activité) et de concurrence entre les territoires, il semble opportun que la Picardie puisse se positionner plus clairement sur quelques filières économiques fortes. Cette stratégie à territorialiser en fonction des dynamiques et influences locales, devra s'articuler avec une réflexion sur la nécessaire diversité du tissu économique, qui constitue une force pour s'adapter plus facilement aux changements de conjoncture et assurer une complémentarité dans la concurrence.

- **stimuler les innovations sociales** : le recul des ressources des collectivités et la fragilisation des systèmes de redistribution nationaux imposent que l'on encourage de nouvelles formes de solidarités locales, d'autant plus nécessaires que le contexte de crise semble perdurer. L'encouragement et l'accompagnement des innovations sociales dans l'ensemble des politiques, la mise en réseau des acteurs de l'innovation sociale, le développement de l'économie sociale et solidaire constituent les principaux leviers à activer.

- **anticiper les crises économiques** : le contexte d'incertitudes et de crises nécessite que l'on s'attache à réduire les vulnérabilités des territoires, des activités et des populations à des changements imprévus. Le concept de résilience appliqué aux politiques publiques permettrait d'anticiper ces changements, et de construire des stratégies renforçant la souplesse et l'adaptation des territoires et des organisations. Cette résilience des territoires repose notamment sur un développement économe en ressources, une diversification du tissu économique et social, une gouvernance performante impliquant fortement les citoyens, la valorisation du capital humain.

- **développer des politiques de l'habitat** : les enjeux sont à la fois d'accompagner le développement économique de certains territoires, de répondre aux besoins spécifiques des populations locales et d'attirer de nouveaux arrivants afin que les mobilités résidentielles soient choisies et non plus subies. L'adaptation des politiques de construction sur la base d'études territorialisées de la demande de logement, la rénovation notamment énergétique du parc de logement, le développement d'une offre résidentielle attractive permettront de répondre à ces enjeux.

Axe 2 : Construire la Picardie en réseaux

L'objectif est de concrétiser les ambitions affichées en matière de mise en réseaux des pôles Picards en développant les interrelations entre pôles, dans la mesure où les pôles urbains Picards sont de trop petite taille pour prendre part isolément à la compétition entre métropoles. Dans ce cadre, chaque territoire doit trouver une place dans une logique de complémentarité et bénéficier des échanges avec les autres.

- **tisser la trame des réseaux picards** : la Picardie dispose d'un maillage équilibré en villes de petite et moyenne tailles, mais qui aujourd'hui ne fonctionnent pas réellement en réseau. Il s'agit de viser un renforcement des spécialités et complémentarités de chacune de ces villes afin d'aboutir à un fonctionnement en réseau s'appuyant sur un intérêt partagé. L'identification des domaines de spécialisation possible de chacune des grandes villes Picardes permet de substituer une logique de complémentarité à la logique de compétition. Une gouvernance adaptée par thématique (tourisme, culture,...) permettrait d'élaborer des stratégies communes.

- **conforter Amiens comme rouage central des réseaux régionaux** : Amiens en tant que capitale régionale a un rôle particulier à jouer dans la structuration du territoire régional ainsi que dans la visibilité et l'attractivité de la Picardie. L'objectif serait de renforcer le rayonnement d'Amiens en tant que métropole régionale en optimisant l'impact des nombreux projets engagés, en encourageant l'implantation d'activités métropolitaines supérieures (grands équipements, centres de décisions,...) et en développant des stratégies d'attractivité et de différenciation face à la concurrence d'autres pôles pour l'accueil d'actifs notamment franciliens.

- **tirer parti du positionnement interrégional et européen** : la Picardie dispose d'opportunités intéressantes liées à la proximité de régions dynamiques. Tout en valorisant la diversité des atouts résidentiels et économiques de la Picardie, il s'agit de tirer parti de ces opportunités en améliorant les connexions radiales vers l'Île de France, les régions voisines et le nord-ouest européen, en favorisant un développement urbain densifié autour de transports en commun lourds et en développant des coopérations interrégionales sur les thèmes de la recherche, de l'économie, de l'enseignement supérieur.

Axe 3 : Rendre robustes et performants les bassins de vie picards

Cet axe vise à dépasser la superposition des politiques sectorielles pour proposer des actions globales et transversales visant à optimiser les bassins de vie, incluant urbanisme, aménagement, transports mais aussi mode de vie et économie.

- **construire l'égalité des territoires** : le maillage équilibré de la Picardie avec la présence à côté de villes de petites et moyennes tailles, de centres bourgs vivants et animés, lieux de centralité et de services de proximité, est un enjeu majeur de développement équilibré de la Picardie. La création de grandes intercommunalités, le maintien des services sur l'ensemble du territoire en utilisant les potentialités du numérique, le développement des solidarités territoriales par l'aménagement et la planification et le déploiement des outils de la rénovation urbaine sur les territoires en mutation contribuent à la cohésion territoriale de la Région.

- **appuyer une transition des comportements et des modes de vie** : s'engager dans une transition écologique et territoriale ne peut s'envisager sans associer étroitement la population, qui en sera le premier acteur. Il s'agit de favoriser l'implication et la prise d'initiatives par le citoyen afin qu'il soit lui-même vecteur des changements et de mettre en œuvre une stratégie de management du changement en organisant la représentation des citoyens dans l'élaboration, le pilotage, l'évaluation des projets.

- **mettre en place des démarches territoriales durables, pédagogiques et « désirables »** : l'engagement de la Picardie dans la transition écologique implique que celle-ci soit perçue non comme une contrainte mais comme un modèle de développement désirable fondée sur l'innovation, la créativité et la diversité des situations locales. A cette fin, il convient de développer le dialogue au sein des territoires afin de dépasser les tensions entre développement et préservation de l'environnement, de démontrer aux décideurs les avantages procurés par un urbanisme plus dense et plus durable, même en milieu rural, d'encourager les modes de production et de consommation décarbonés et d'intégrer l'anticipation des effets du changement climatique dans toutes les politiques publiques.

- **construire des bassins de vie « autonomes » et facilitant l'économie circulaire** : il s'agirait de trouver un nouvel équilibre entre l'inscription dans un environnement concurrentiel et la valorisation des ressources locales. Le développement d'une agriculture de proximité en complément des grandes cultures, la conduite d'actions en faveur de l'autonomie énergétique des territoires à toutes les échelles, le soutien aux démarches d'économie circulaire et d'économie industrielle et territoriale contribueront à rendre les bassins de vie autonomes et résilients.

- **optimiser l'organisation des bassins de vie autour de leurs pôles** : l'organisation des territoires en bassins de vie permettrait de renforcer la cohérence des politiques publiques à une échelle pertinente, mais également de permettre une meilleure efficacité des ressources publiques. La reconnaissance de l'échelle des bassins de vie accompagnée de la mise en place d'une gouvernance adaptée permettra de faire converger à cette échelle les politiques d'aménagement et de mobilité et ainsi de limiter les déplacements journaliers, de favoriser la proximité, de renforcer l'ancrage territorial des populations et des activités, de mieux préserver les écosystèmes.

Cette étude propose aux acteurs locaux une vision des avenir possibles des territoires à partir d'hypothèses de développement. Les pistes d'action qu'elle esquisse, notamment sur la gouvernance, la structuration des territoires, la résilience, l'économie circulaire sont appelées à être complétées et enrichies par l'ensemble des acteurs régionaux afin de renforcer l'inscription de la région dans la transition écologique.

En savoir plus : www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

Conception – réalisation :
DREAL Picardie
Service ECLAT

Contacts DREAL Picardie :
courriels :
marie-claude.juvigny@developpement-durable.gouv.fr
thierry.thoumy@developpement-durable.gouv.fr
rodolphe.mence@developpement-durable.gouv.fr
fabien.doisne@developpement-durable.gouv.fr
téléphone : 03 22 82 25 00

Les dossiers de la DREAL Picardie

DREAL Picardie
56 rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex 1
Tél. : 03 22 82 25 00
Fax : 03 22 91 73 77

Directeur de la Publication :
Thierry VATIN
courriel de la DREAL :
développement-
durable.gouv.fr

ISSN papier 2104-0540
ISSN en ligne 2266-8705

Dépôt légal :
2ème trimestre 2014
"impression DREAL"